

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE DJELFA

- **Direction des Travaux Public – Cité la pépinière Djelfa**
- **Numéro d'identification Fiscal : 408015000017094**
- **Intitulé de l'opération : Entretien des chemins de Wilaya**

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITÉ MINIMALE N° : 27... /2026

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation des travaux suivants :

- Entretien du CW 165 sur 05 KM

Conditions D'ELIGIBILITE

1. Avoir une qualification en activité principale dans le domaine des Travaux Publics, de catégories **Quatre (04)** et plus, valide sur la période de validité des offres.
2. Avoir réalisé durant la période (2021-2025), un projet : d'entretien, réhabilitation, renforcement, modernisation ou construction neuve de route, contenant une quantité minimum de 5000T de béton bitumineux par attestation, justifié par un PV de réception définitive et une attestation de bonne exécution dûment signée par le maître de l'ouvrage.
3. Possédant un poste d'enrobage à une distance maximum de 50 KM par rapport au projet, justifié par une facture d'achat ou une carte grise et l'assurance valide le jour de l'ouverture des plis et un PV d'huissier de justice prouvant la propriété et l'existence du poste, dont la date de délivrance ne dépasse pas trois mois le jour de l'ouverture des plis.
4. Possédant une moyenne de chiffre d'affaires de 50.000.000,00 DA au minimum durant les trois dernières années, justifié dans les bilans des années (2022, 2023, 2024)

Remarque :

Pour la troisième condition, une commission désignée du service d'entretien des infrastructures de base prendra les mesures nécessaires pour s'assurer de la présence du poste à une distance maximum de 50 KM et établira un PV ou il sera mentionné que cette condition est remplie .

Le cahier des charges peut être retiré **gratuitement** auprès de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA –Service de l'administration (Premier étage –Bureau des marchés) cité la pépinière –Djelfa-

Documents constituant l'offre: L'offre doit comporter :

- **Un dossier de candidature.**
- **Une offre technique.**
- **Une offre financière.**

Pour chaque offre, le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces trois (03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

A Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Djelfa
-Cité la pépinière Djelfa 17000-
APPEL D'OFFRES NATIONAL N°/2026 pour
Entretien des chemins de wilaya
- Entretien du CW 165 sur 05 KM

-soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture et de jugement des offres-

A- Le dossier de candidature contient :

- 1/- Déclaration de la candidature renseignée portant cachet et signature du soumissionnaire.
- 2/ -La déclaration de probité renseignée portant cachet et signature du soumissionnaire.
- 3/- Statut des sociétés (SPA/EURL/SARL/SNC/ et SCS) copie.
- 4/-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- 5/-Le casier judiciaire du gérant de l'entreprise dont la date de délivrance ne dépasse pas trois mois le jour de l'ouverture des plis.
- 6/- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :
 - a-Certificat de qualification en travaux publics (en cours de validité) copie.
 - b- Références professionnelles durant la période (2021-2025) justifiées par des PV de réception définitive et des attestations de bonne exécution portant date, signature et cachet du maître de l'ouvrage.
 - c- Bilans financiers des années (2022, 2023, 2024)
 - d-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés de droit Algériens pour l'année 2024
 - e- Pièces fiscales et parafiscales de l'entreprise (Extrait de rôle apuré ou avec échéancier, attestations : CNAS, CASNOS, CACOBATH) valides le jour de l'ouverture des plis.
 - f- Moyens matériels du soumissionnaire à mettre à la disposition du projet justifiés par des copies des cartes grises et leurs assurances pour le matériel roulant valides le jour de l'ouverture des plis et une facture accompagnée d'un PV de constat de l'huissier de justice pour le matériel non roulant dont la date de délivrance ne dépasse pas trois mois le jour de l'ouverture des plis.
 - g - Moyens humains du soumissionnaire à déployer pour le projet, justifiés par les diplômes des cadres et les attestations d'affiliation (des cadres et ouvriers) destinés au projet visées par la CNAS, valide le jour de l'ouverture des plis.

B- Offre technique:

- 1/La déclaration à souscrire cachet paraphé signée par le soumissionnaire.
- 2/Le présent CPS cachet paraphé signée par le soumissionnaire portant à la dernière page la mention "**Lu et accepté**"
- 3/Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé permettant d'évaluer l'offre technique.

C- l'offre Financière : L'enveloppe financière contiendra:

- 1/La lettre de soumission dûment signée par le soumissionnaire ou par une (des) personnes dûment autorisée (s).
- 2/Le bordereau de prix unitaires (BPU) rempli, portant signature et cachet du soumissionnaire.
- 3/Le devis quantitatif et estimatif (DQE) rempli, portant signature et cachet du soumissionnaire.

N.B Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant le **(105) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Toutes les offres doivent être déposées au niveau de la : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS (DTP) DE LA WILAYA DE DJELFA –bureau du secrétariat-cité La Pépinière – DJELFA, le **15^{ème}** jour de 8h00 à 13h30 à compter de la date de publication de l'avis. L'ouverture des plis se fera, le même jour à 13h30, au Siège de la DTP. Les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** peuvent y assister.

Au cas où, ce jour coïnciderait avec un weekend ou une journée de repos légal, les opérations de dépôt des offres et d'ouverture des plis s'effectueront le premier jour ouvrable qui suit aux mêmes horaires respectifs.

Djelfa, le :.....
Le directeur